



Bilan d'activité 2017

LE MOT DU PRÉSIDENT

*Pour ce qui est de l'avenir,
il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible.*

Le bilan d'activité qui vous est présenté marque les actions menées par notre établissement, avec un panorama complet de l'activité de chaque service et les temps forts de l'année écoulée.

Arrivés à mi-mandat, c'est l'occasion de regarder ce qui a été réalisé et ce qui doit l'être. Nous avons fait de nombreuses propositions, et sommes satisfaits de voir que de nouveaux services ont pu être mis à votre disposition. C'est le cas par exemple de notre action en faveur de la dématérialisation, comme du service de paie à façon qui est à présent opérationnel.

Avec le nouveau découpage territorial des collectivités ont fusionné ou s'appêtent à le faire, des compétences sont transférées, le centre de gestion est lui aussi impacté par ces profonds changements.

Il se devait d'adapter ses missions, ses réponses et de faire évoluer ses services au gré des besoins émergents, tout en poursuivant ses missions historiques, notamment d'assistance et de conseil statutaire.

Aussi, n'oubliez pas que cet établissement est le vôtre, celui de tous les élus locaux, au service des collectivités. Alors n'hésitez pas à nous consulter, nous sommes à votre écoute.



Bernard REY
Président du CDG01
Maire de Saint-Bernard

*Vous pouvez compter sur nous
pour être force de proposition*



Sylvain PAYRASTRE
Directeur du CDG01

Les Collectivités affiliées

| | |
|----------------------|-----|
| Communes | 405 |
| EPCI | 140 |
| Affiliés volontaires | 2 |

Le Conseil d'administration

53 membres
29 membres titulaires
(23 des collectivités affiliées,
2 du département,
1 des communes de
Bourg en Bresse et Oyonnax,
2 de la communauté
d'agglomération
du bassin de Bourg en Bresse)

29 membres suppléants

4 réunions du CA
pour 27 délibérations

Au plus près des collectivités locales

AU PROGRAMME

- Bilan annuel des services du CDG01
- Les Elections professionnelles 2018
- Le Bilan Social des données 2017
- Le séminaire du service Prévention
- Service « Missions Temporaires »

LES TEMPS FORTS

Lancement du service paie à façon



Le nouveau service « paie à façon » est opérationnel depuis le 1er janvier 2018.

A ce jour, **20 collectivités** adhèrent au service pour un total de **471 paies mensuelles**.

Après une phase de démarrage, le service trouve son rythme et apporte une assistance personnalisée aux collectivités.

Si les communes de moins de 2000 habitants représentent la majorité des adhésions, notons que ce service a également trouvé un écho auprès de certaines collectivités plus importantes (2 collectivités à plus de 70 paies mensuelles).

Réorganisation du service médecine :



Après le départ d'un médecin en fin d'année 2017, le service de médecine préventive a opéré une profonde réorganisation pour l'année 2018.

Notre objectif a été de favoriser la reconnaissance des entretiens infirmiers en créant un nouveau parcours de santé. Après le recrutement d'une infirmière en Santé au Travail, un deuxième médecin a rejoint le service.

Le service Médecine se compose désormais de **deux médecins, une infirmière, une secrétaire médicale** ainsi qu'un **psychosociologue** pouvant intervenir à la demande des médecins.

Au vu de la composition de ce service et du nombre de collectivités adhérentes, ce dernier va ainsi poursuivre sa mission dans des conditions de travail optimales et assurer, comme nous l'avons toujours souhaité, un service de qualité.

Lancement de la plateforme de dématérialisation :

Depuis le 1er janvier 2018, le CDG01 poursuit son accompagnement dans la mise en œuvre de la dématérialisation, s'agissant particulièrement des flux financiers (PESV2) et du parapheur en plus de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité.

Avec le CDG01, vous pouvez donc **dématérialiser vos échanges avec la Préfecture** en transmettant électroniquement vos actes et recevoir, quelques minutes après, un accusé de réception électronique de la Préfecture. Vous pouvez également accéder à **FAST-HELIOS un service entièrement automatisé pour l'ensemble des échanges comptables** (titres de recettes, mandats de dépenses, bordereaux, pièces justificatives, PESV2...) ainsi qu'un **parapheur électronique** remplaçant vos circuits papiers (notamment les mandats) traditionnels par une interface unique et sécurisée pour tous les signataires.



SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Le service administratif et financier du Centre de Gestion (composé de 2 agents) informe les collectivités sur le traitement de la paie en globalité après avoir déterminé la position de l'agent. Il pourra renseigner et conseiller sur les éléments obligatoires et accessoires du salaire, le traitement indiciaire, le SFT, la NBI, le régime indemnitaire, etc.

Il assure aussi un rôle de conseil et d'expertise dans la mise en place de la nouvelle norme de dématérialisation PSV2 en collaboration avec la DGFIP, la procédure de remboursement des décharges d'activité syndicale et autorisations spéciales d'absence, l'indemnisation chômage des agents de la fonction publique.

Notons l'arrivée au sein du service d'une gestionnaire paie pour assurer le service de « paie à façon » du Centre de gestion de l'Ain.



Marie Laure GUZMAN-ALLARD
Responsable du service
administratif et financier



Ghislaine PRABEL
Gestionnaire du service



Blandine BASSELOT
Gestionnaire paie
Service « Paie à façon »

Section de FONCTIONNEMENT

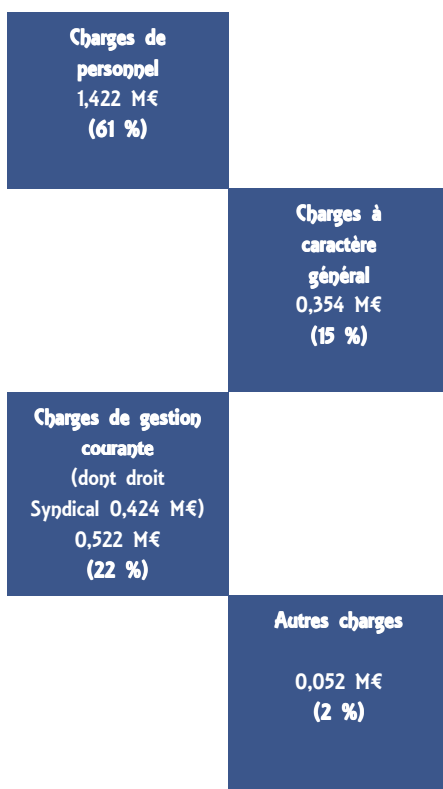


Section d' INVESTISSEMENT

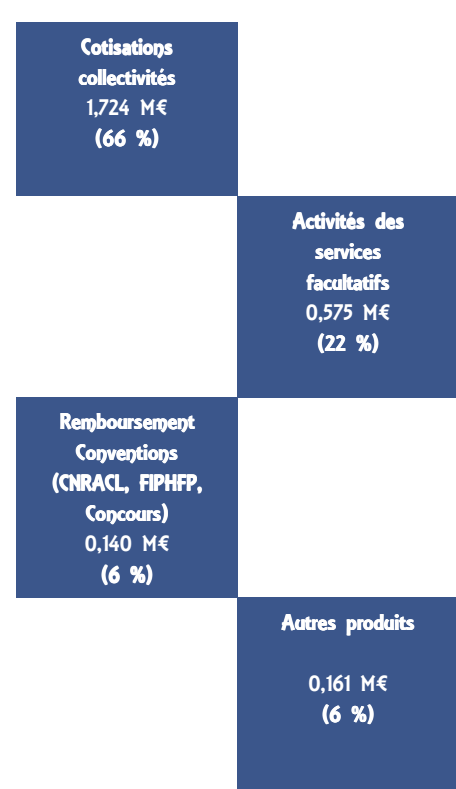


LES PRINCIPAUX POSTES DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES : TOTAL 2,35 M€



RECKETTES : TOTAL 2,60 M€



PÔLE CARRIERES

Ce pôle, composé de 8 agents, garantit le suivi quotidien des carrières en contact direct avec les autorités territoriales et leur secrétariat en tenant à jour un dossier individuel par fonctionnaire (près de 7000 agents suivis dans les 551 collectivités affiliées).

Il renseigne et conseille également l'ensemble des collectivités pour toutes questions statutaires, il propose aussi plus de 200 modèles d'actes disponibles sur le site internet.

INSTANCES PARITAIRES

La saisine des instances est une formalité obligatoire pour certaines procédures : elle doit intervenir avant la prise de décision (délibération ou arrêté individuel). Le service instruit dès que possible les demandes et alerte au besoin les collectivités en cas d'incohérences.

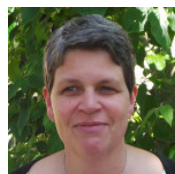
Les Commissions Administratives Paritaires (CAP) ont à connaître des situations individuelles des fonctionnaires uniquement.

En 2017, il y a eu 4 réunions de CAP pour les 3 catégories de fonctionnaires en mars, juin, septembre et décembre concernant 1310 dossiers de saisine. La promotion interne est étudiée une fois par an lors de la dernière CAP de l'année pour prendre effet le 1er janvier suivant. Exception faite des Agents de maîtrise qui peuvent être examinés à chaque CAP du fait de l'absence de quota exigé pour l'accès à ce cadre d'emplois.

Le Comité technique (CT), CHSCT pour les collectivités de moins de 50 agents publics, est compétent pour l'organisation du travail. Il s'est réuni 5 fois en 2017 pour 338 dossiers.



Thierry PALLEGRIX
Adjoint au Directeur
Responsable du
pôle des Carrières



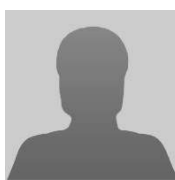
Natacha TOINARD
Gestionnaire Carrière



Marion HILD
Gestionnaire Carrière

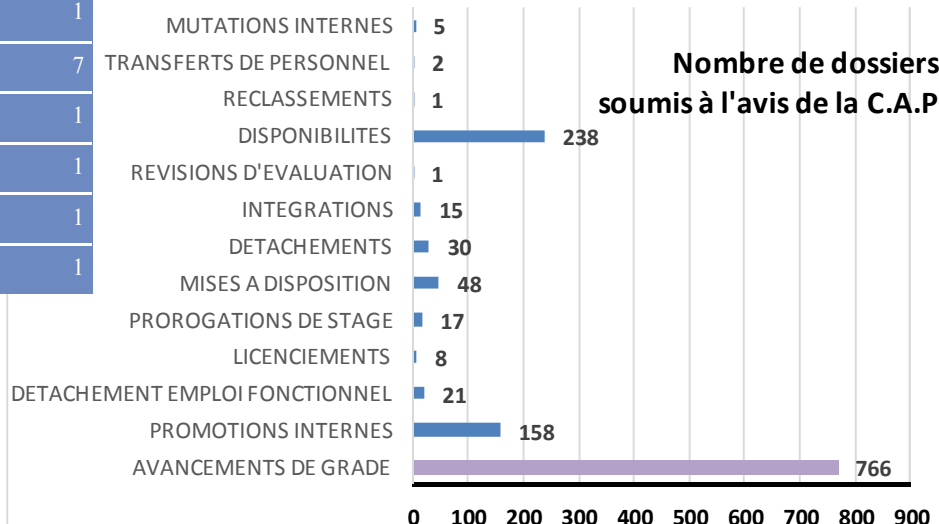


Pierre MATHIEU
Responsable
des Instances Paritaires



**Recrutement
en cours**
Secrétariat
Comité Technique

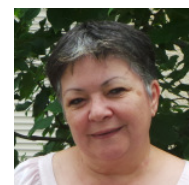
| TYPES DE DEMANDES DE SAISINE EN C.T | NOMBRE DE DOSSIERS ETUDIÉS | | |
|-------------------------------------|----------------------------|---|------------|
| | | Rations promus / promouvables | 9 |
| Apprentissage | 7 | Règlement intérieur | 4 |
| Astreintes | 7 | Réorganisation de services | 8 |
| Autorisations spéciales d'absence | 5 | Reprise en régie directe | 1 |
| Compte Epargne Temps | 4 | Résorption de l'emploi précaire | 1 |
| Critère d'entretien professionnel | 3 | Régime indemnitaire (RIFSEEP) | 101 |
| Délégation de service public | 3 | Suppression de poste (modification de durée hebdomadaire) | 154 |
| Document unique | 5 | Télétravail | 3 |
| Fusion de collectivités | 1 | Temps partiel | 2 |
| Heures supplémentaires | 2 | Mise à disposition | 1 |
| Journée de solidarité | 3 | Transfert de personnel | 1 |
| Mise à disposition | 1 | Vote électronique | 1 |
| Plan de formation | 1 | TOTAL | 338 |
| Mise en place d'une pointeuse | 1 | | |
| Protection sociale complémentaire | 7 | | |
| Protocole intervention RPS | 1 | | |
| Rapport d'accessibilité | 1 | | |
| RASSCT | 1 | | |
| Rapport de médecine préventive | 1 | | |



SERVICE RETRAITE

En partenariat avec la caisse des dépôts et consignation qui gère la CNRACL, le service retraite a pour principales missions :

- ◆ Information auprès des collectivités sur la réglementation et les procédures relatives à la retraite par l'envoi de notes d'information, par des échanges de mails ou réponses téléphoniques, par l'organisation de séances de formations.
- ◆ Conseils personnalisés des assurés sur rendez-vous pour établir des simulations de pensions.



Christiane TERRAL
Correspondante retraite
CNRACL

| Modules de formation CNRACL | Sessions | Participants | Collectivités Représentées |
|--|----------|--------------|----------------------------|
| Travail sur dossiers en ateliers | 3 | 41 | 40 |
| Réglementation CNRACL débutants | 1 | 19 | 18 |
| Actualisation sur la réglementation | 1 | 22 | 21 |
| Invalidité et risques professionnels | 2 | 48 | 46 |
| Corrections des anomalies DI | 1 | 15 | 14 |
| Rétablissement, validations, régularisations | 1 | 16 | 15 |
| Information RAFF et IRCANTEC | 1 | 16 | 15 |
| TOTAL | 9 | 161 | 154 |

Dossiers traités CNRACL en 2017

| | |
|--|-----|
| Liquidations de pensions | 143 |
| Départ âge légal | 59 |
| Départ anticipé carrières longues | 60 |
| Invalidité | 14 |
| Départ limite d'âge | 2 |
| Parents de 3 enfants | 4 |
| Pension réversion (décès) | 4 |
| Autres prestations | 824 |
| Simulations de calculs | 394 |
| Demandes d'avis préalables | 16 |
| Fiabilisation des Comptes individuels retraite | 270 |
| Correction des DI en anomalies | 63 |
| Rétablissement, Validation, Régularisations | 34 |

SECRETARIAT DES INSTANCES MÉDICALES

La **Commission de Réforme** est une instance consultative médicale et paritaire qui donne son avis, notamment sur l'imputabilité au service des accidents de travail ou de trajet et des maladies professionnelles ainsi que les rechutes, etc...

Le **Comité Médical** est une instance départementale consultative chargée de donner un avis d'ordre médical. Obligatoirement consulté notamment pour la prolongation des congés de maladie au-delà de 6 mois consécutifs, l'octroi et le renouvellement du congé de longue maladie et du congé de longue durée, etc.

Les instances médicales traitent les données de l'ensemble des agents territoriaux de l'Ain, y compris le conseil régional (pour les agents affectés dans l'Ain), le conseil départemental, les communes de Bourg en Bresse et Oyonnax ainsi que la communauté d'agglomération du Bassin de Bourg en Bresse.

| ANNEES | COMMISSION DE REFORME | COMITE MEDICAL |
|--------|-----------------------|----------------|
| 2013 | 107 | 241 |
| 2014 | 141 | 447 |
| 2015 | 151 | 414 |
| 2016 | 242 | 683 |
| 2017 | 221 | 709 |



Laurence JACOB
Responsable du
secrétariat des
Instances
Médicales



Sandrine AULAS
Gestionnaire des
Instances
Médicales

SERVICE EMPLOI ET POLITIQUE HANDICAP

Le Service Emploi a pour mission de faciliter le rapprochement entre les employeurs territoriaux et les candidats à un emploi. Il observe également les tendances de l'emploi à l'échelle départementale et régionale.

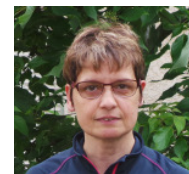
Il assure la gestion des offres et des demandes d'emplois, la publicité des créations et vacances d'emplois, le suivi des demandeurs d'emploi (lauréats de concours, fonctionnaires titulaires en recherche de mutation, demandeurs d'emploi, etc...) Il développe également une politique relative à l'emploi des personnes en situation de handicap.

Conférence régionale pour l'emploi - CRE - 10 ans déjà !

Organisée en partenariat avec les Centres de gestion de la région Auvergne-Rhône-Alpes, cette conférence annuelle à destination des collectivités, fêtait cette année ses 10 ans ! Elle s'est déroulée le lundi 9 octobre 2017 à Sainte-Foy-lès-Lyon, et a accueilli 236 personnes.

Formation des travailleurs handicapés en recherche d'emploi :

Depuis 2014, afin de permettre à des travailleurs handicapés en recherche d'emploi de pouvoir se positionner plus aisément sur les postes de la fonction publique territoriale, une offre de formation modulaire « *Connaissance de l'environnement territorial* », dans le cadre de la convention conclue entre le CNFPT et le FIPHFP, a été ouverte sur le département.



Sylvie CREUZE
DES CHATELLIERS
Responsable du
service Emploi

QUELQUES CHIFFRES :

- **696** Offres d'emplois publiées
- **3167** Déclarations de vacances ou création de postes enregistrées
- **952** CV disponibles sur emploi territorial



JANVIER 2018

Un nouvel outil
Bourse de l'emploi
pour le
CDG01

Harmonisation et efficacité
du portail de l'emploi public territorial
sur le territoire Auvergne Rhône Alpes

SERVICE CONCOURS ET EXAMENS

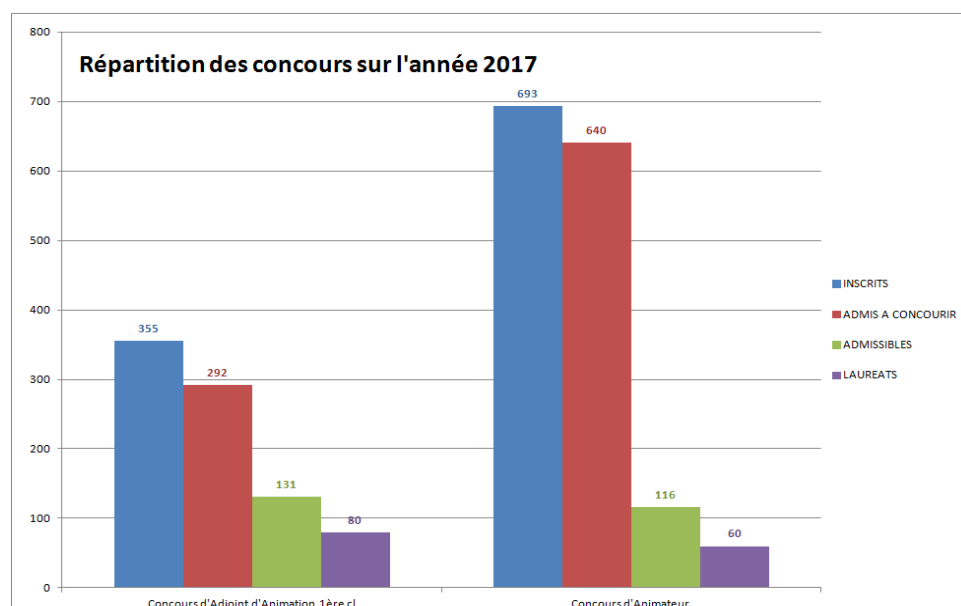
La signature en 2016 de la charte de mutualisation qui vise la concentration de l'organisation de tous les concours et examens professionnels a pour objectif de diminuer les coûts et les risques de contentieux.

Selon la charte régionale des CDG, 5 autres CDG de la région Auvergne Rhône Alpes reprendront cette activité.

Aussi, au terme de l'année 2017, le service concours du CDG01 a cessé l'organisation matérielle des concours, et continuera bien entendu, d'accompagner et donner toutes les informations nécessaires et utiles aux futurs candidats et agents des collectivités territoriales dans ces domaines.



Céline GUILLEMAUD
Responsable du
service Concours



Quelques chiffres

2 opérations réalisées
en 2017

1561 préinscriptions

1048 dossiers traités

SERVICE ARCHIVES

Quatre archivistes proposent une expertise en matière de gestion des archives.

Au-delà d'une obligation légale, le classement d'archives permet d'éviter les recherches fastidieuses voire infructueuses et garantit ainsi la continuité de l'activité de la collectivité. C'est aussi le meilleur moyen de faire le tri entre les documents à conserver indéfiniment et ceux voués à l'élimination pour ne conserver que l'essentiel et gagner de la place dans les locaux.

C'est enfin l'occasion d'assurer dans les meilleures conditions la préservation du patrimoine écrit de la commune.

Le service propose également d'autres prestations telles que la sensibilisation des agents, les mises à jour des inventaires, la mise en valeur du patrimoine, ou encore l'aménagement de locaux d'archives.

« Depuis 2017, il propose également une prestation d'aide à la gestion des documents électroniques. Il s'agit d'une intervention pouvant s'adapter aux besoins de chacun telle que des formations théoriques, la réalisation d'une arborescence ou d'un tableau de gestion de la production documentaire électronique. »



Ségolène BERARD
Archiviste



Jean-Marcel BOURGEAT
Archiviste



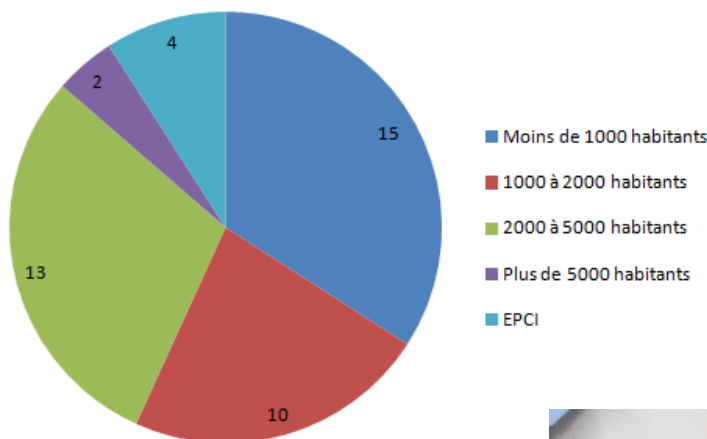
Blandine CORNA
Archiviste

| 2017 | Nombre de jours | Nombre de collectivités |
|--------------------------------|-----------------|-------------------------|
| Visites préalable (diagnostic) | 25,5 | 51 |
| Intervention | 370 | 22 |
| Maintenance | 293 | 22 |



**Recrutement
en cours**
Archiviste

Répartition des interventions par strate de collectivités



Quelques chiffres

44 interventions dans les collectivités

2069,6 mètres linéaires d'archives traités

De la valorisation du patrimoine communal !

La commune de Vandains a fait appel au service Archives du CDG01 pour une intervention sur le fonds d'archives conservé en Mairie, où l'on découvre que le secrétaire de mairie lors de la première guerre mondiale a été honoré :

« pour perpétuer le souvenir de ses fonctions municipales exercées pendant les années terribles de la grande guerre. »



PÔLE SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL

SERVICE MÉDECINE PRÉVENTIVE

Le service médecine fonctionne avec deux médecins et une infirmière qui assurent le suivi médico-professionnel des agents :

- ◆ Visite périodique tous les 2 ans
- ◆ Visite de suivi particulier

Une secrétaire médicale effectue la saisie des données, gère le planning ainsi que les effectifs et établit les conventions.

Ce service a pour mission de conseiller l'autorité territoriale, les agents et leurs représentants en ce qui concerne :

- ◆ La prévention et l'amélioration des conditions de vie et de travail
- ◆ l'hygiène générale des locaux de service
- ◆ l'adaptation des postes, des techniques et des rythmes de travail
- ◆ la protection des agents contre les nuisances et les risques d'accidents ou de maladie en rapport avec le travail.



Dr Tarik LECHANI



Dr Rosanne VITALI-BEAUPERE



Marie ANGELOT
Infirmière



Géraldine GUILLEMAUD
Secrétaire

15 lieux de consultation sur le département en plus du Centre de gestion

| | |
|--------------------------|--------------------------|
| Bellegarde sur Valserine | Saint Trivier de courtes |
| Gex | Peron |
| Hauteville Lompnes | Trévoux |
| Montluel | Val Revermont |
| Montrevel en Bresse | Villars les Dombes |
| Oyonnax | Villieu Loyes Mollon |
| Pont de Veyle | Virieu le Grand |
| Saint Rambert en Bugey | |

4011
agents suivis
(2904 en 2016)



995
tests de vision
réalisés



31
fiches de risque
professionnel
réalisées
et 2 mises à jour



2077
visites médicales
effectuées
(périodique
et suivi particulier)



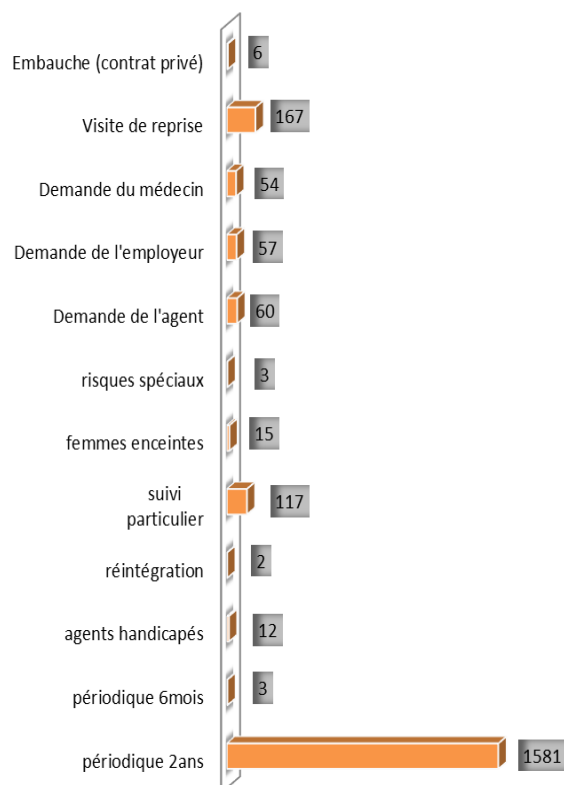
982
tests
d'audition
réalisés



215
collectivités
adhérentes
(186 en 2016)



Répartition par type de visite



PÔLE SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL SERVICE PRÉVENTION

Sa mission est de conseiller et d'apporter une assistance dans le domaine de la santé et la sécurité au travail ainsi que la prévention des risques professionnels. Dans ce cadre, le service composé d'un ingénieur et d'un conseiller de prévention assure le contact permanent avec les collectivités

Information :

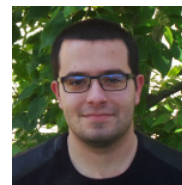
- ◆ Diffusion de textes règlementaires ;
- ◆ Diffusion de documents techniques (notes de synthèse, documentation...) ;
- ◆ Sensibilisation des agents et des élus en matière de santé et sécurité au travail ;
- ◆ Suivi statistique des accidents du travail et des maladies professionnelles.

Visite des lieux de travail :

- ◆ Diagnostic sécurité : recenser les principaux risques professionnels de la collectivité ;
- ◆ Accompagner les collectivités dans la réalisation de leur document unique ;
- ◆ Contrôler l'application de la réglementation en matière de santé et de sécurité au travail ;
- ◆ Etudier des postes de travail ;
- ◆ Effectuer des relevés d'expositions professionnelles (bruit, vibrations, gaz)
- ◆ Proposer des mesures de prévention adaptées et faire des recommandations ;
- ◆ Analyser les accidents graves.



Lionel SONNERY
Responsable du
Service Prévention
Ingénieur



Yann MESPOULHES
Conseiller
en prévention



Interventions conjointes avec les Médecins de prévention auprès des collectivités pour l'adaptation optimale des postes et l'organisation du travail.

72 Missions d'inspection réalisées auprès des 230 Collectivités adhérentes



Animation du réseau des 116 assistants de prévention afin de dynamiser et soutenir leur action de proximité (veille juridique, documentation technique, méthodologie d'intervention, réunions d'information, formation)

42 Missions d'assistance et de conseil

13 réunions d'information thématique

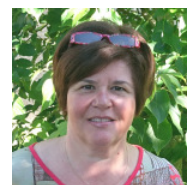
25 journées de formation

Accompagnement des membres du CHSCT en leur apportant expertise et conseil

Et toujours... des réponses quotidiennes à des questions d'ordre juridique, technique ou organisationnel.

RAPPEL : L'inspection santé et sécurité au travail est une **obligation pour toute collectivité**.

SERVICE ASSISTANCE JURIDIQUE



Françoise PETIT
Responsable
du service
Assistance Juridique

Ses atouts :

- ◆ Un service de proximité
- ◆ Des réponses claires et rapides
- ◆ Des solutions adaptées à chacune de vos situations
- ◆ Réactivité, qualité et efficacité

Sa mission :

Vous apporter aide, conseil et expertise dans les domaines aussi sensibles qu'évolutifs que sont la commande publique, l'urbanisme, le funéraire...

Quelques chiffres

13 conventions

92 missions d'assistance et conseil

140 jours de missions pour les collectivités

87 réponses réglementaires :
informations téléphoniques et électroniques

Le fil d'actualité du service

- Matinée d'information, organisée par le C.D.G., en partenariat avec l'Association des Maires Ruraux, sur l'actualité de la commande publique, le 30 mars 2017 à Péronnas : plus de 100 participants

"Le décret, un an après"



- Journée d'actualité, organisée par le C.N.F.P.T, animée par le journal Le Moniteur, le 17 novembre 2017 à Gex :

"L'Actualité de la commande publique"

SERVICE REMPLACEMENT

Ce service, composé de deux agents itinérants, a pour mission de pallier l'absence des secrétaires de mairie (congé de maladie, de maternité, congés annuels) en particulier, ou de renforcer un service ponctuellement surchargé, afin de faire face aux priorités et à l'urgence des tâches à réaliser.

Le service est opérationnel dans tous les domaines d'activités inhérents à la gestion des collectivités (budget, comptabilité, gestion du personnel, urbanisme, tous services en lien avec la population...) et intervient dans des structures de toutes tailles.

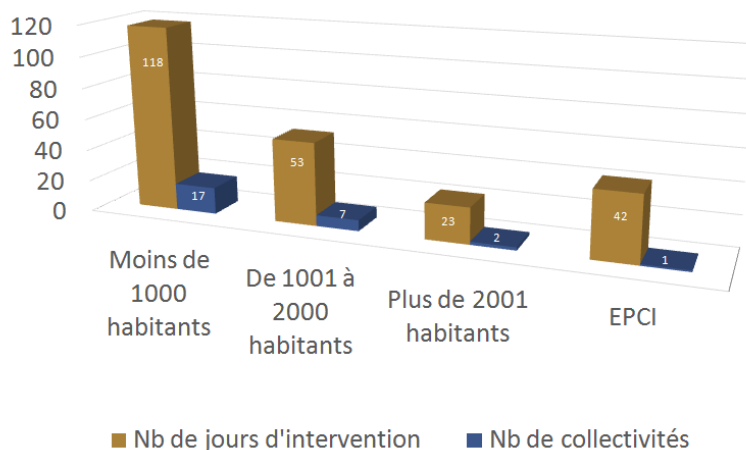


Sylvain TISSOT
Secrétaire
de Mairie
itinérant



Sophie MULLER
Secrétaire
de Mairie
itinérante

Répartition des jours d'intervention



Quelques chiffres

27 remplacements d'une durée moyenne de 1 à 2 jours par semaine pour des missions qui peuvent aller d'une semaine à 6 mois

236 jours de missions sur site réalisés sur 2017

INFOS ET PERSPECTIVES

Elections professionnelles : 6 décembre 2018



Pour les agents territoriaux et leurs représentants aux diverses instances de la FPT, l'année 2018 sera marquée par les élections professionnelles du 6 décembre prochain. Une nouvelle instance verra le jour, il s'agira des commissions consultatives paritaires qui représenteront les agents contractuels des collectivités locales.

Soucieux de moderniser son action afin de la rendre plus efficiente, le CDG01 a décidé de proposer un vote électronique à l'occasion de ces élections professionnelles.

Les services du CDG concernés par cette opération vous tiendront informés des procédures à mettre en œuvre pour que ces élections se déroulent dans les meilleures conditions.

Si le Centre de gestion a la compétence de l'organisation de ces élections, rappelez vous que les collectivités ont aussi l'obligation d'information auprès de leurs agents.

Campagne de collecte du Bilan social :

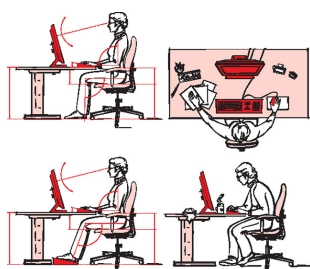
La campagne de collecte des données du Bilan Social 2017 a commencé. Cette année, pour faciliter ce travail, un nouvel outil informatique est mis à la disposition des collectivités.

Ce nouveau support propose :

- le pré remplissage de votre bilan social à partir d'une extraction de vos données issues de votre déclaration N4DS (ou bien de la base carrière)
- un mode de saisie « agent par agent » ou « consolidé ».
- un regroupement de plusieurs enquêtes : Bilan social, Handitorial, RASSCT et GPEEC



Séminaire « Santé, Sécurité au travail, politique handicap » :



Courant 2^{ème} semestre 2018, sera organisé par le Pôle Santé et Sécurité au travail conjointement avec le service Politique handicap, une réunion sur la thématique de l'aménagement du poste de travail.

L'objectif de cette rencontre sera de comprendre l'intérêt pour les collectivités de s'engager dans une démarche de prévention et d'aménagement des postes avant que les situations de maintien dans l'emploi se posent, et lorsque celles-ci paraissent de connaître les étapes et les conditions de réussite d'une adaptation de poste (*aménagement technique du poste, réorganisation des conditions de travail...*).

Renouvellement de la convention de partenariat avec le FIPHFP 2018 - 2020 :

Une 3^{ème} convention triennale vient d'être signée en mars dernier, les principaux axes ont été définis ainsi :

- Former les acteurs à la problématique du handicap
- Favoriser le recrutement de personnes en situation de handicap
- Favoriser le reclassement et le maintien dans l'emploi
- Développer une expertise accessibilité
- Favoriser le recrutement d'apprentis dans les collectivités affiliées



Le CDG est présent aux actions de communication à l'attention des demandeurs d'emploi organisées par son partenaire Cap Emploi dans les différents bassins du département.

Service Missions Temporaires Territoriales :

Pour ce nouveau service à destination des collectivités, deux orientations seront possibles :

- Mission temporaire assurée par le CDG01 : recherche candidats, propositions à la collectivité, démarches administratives (DPAE, établissement du contrat, bulletin de paie, différentes attestations liées à la fin de contrat)
- Portage salarial : la collectivité dispose déjà d'un candidat et confie au CDG01 la gestion administrative liée au recrutement (DPAE, établissement du contrat, de la paie, différentes attestations liées à la fin de contrat).



Centre de gestion de la FPT de l'Ain

145, chemin de Bellevue
01960 Péronnas

Téléphone : 04 74 32 13 81
Télécopie : 04 74 21 76 44
Messagerie : cdg01@cdg01.fr

Retrouvez nous sur
notre site internet :
www.cdg01.fr

Horaires d'accueil téléphonique
et d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi inclus
De 9 h 00 à 12 h 00
et de 14 h 00 à 17 h 00



| SERVICE | AGENT(S) | TEL FIXE | TEL PORTABLE | ADRESSE MAIL |
|---|--------------------------------|----------------|----------------|--|
| Direction Générale | Sylvain PAYRASTRE | 04 74 32 13 81 | | direction@cdg01.fr |
| Direction Générale Responsable du pôle Carrières | Thierry PALLEGOIX | 04 74 32 13 83 | | carrieres@cdg01.fr |
| Retraite CNRACL | Christiane TERRAL | 04 74 32 90 92 | | retraites@cdg01.fr |
| Carrières | Natacha TOINARD | 04 74 32 13 80 | | carrieres@cdg01.fr |
| | Marion HILD | | | |
| Secrétariat des instances médicales | Laurence JACOB | 04 74 32 90 96 | | cmcr@cdg01.fr |
| | Sandrine AULAS | | | |
| Instances Paritaires | Pierre MATHIEU | 04 74 32 13 84 | | instancesparitaires@cdg01.fr |
| Accueil - Secrétariat CT | Recrutement en cours | 04 74 32 13 81 | | |
| Concours & Examens bourse de l'emploi | Céline GUILLEMAUD | 04 74 32 13 87 | | concours@cdg01.fr bourseemploi@cdg01.fr |
| Administratif & financier | Marie-Laure GUZMAN | 04 74 32 13 82 | | finances@cdg01.fr |
| | Ghislaine PRABEL | 04 74 32 90 93 | | |
| Service Paie à Façon | Blandine BASSELOT | 04 74 32 90 87 | | |
| Emploi - Handicap | Sylvie CREUZE-DES- CHATELLIERS | 04 74 32 13 88 | | emploi@cdg01.fr |
| Médecine Préventive | Dr Tarik LECHANI | 04 74 32 90 95 | | medecine@cdg01.fr |
| | Dr Rosanne VITALI-BEAUPERE | | | |
| | Marie ANGELOT (infirmière) | | | |
| | Géraldine GUILLEMAUD | | | |
| Prévention des risques professionnels | Lionel SONNERY | 04 74 32 90 90 | 06 99 55 69 13 | prevention@cdg01.fr |
| | Yann MESPOULHES | 04 74 32 90 91 | 06 68 68 72 10 | |
| Archivistes itinérants | Blandine CORNA | 04 74 32 13 86 | 06 68 64 00 37 | archives@cdg01.fr |
| | Jean Marcel BOURGEAT | | 06 98 98 77 68 | |
| | Recrutement en cours | | 07 60 62 17 89 | |
| | Ségolène BERARD | | 06 98 98 70 08 | |
| Remplacement | Sylvain TISSOT | 04 74 32 13 86 | 06 98 98 63 08 | remplacement@cdg01.fr |
| | Sophie MULLER | | 06 98 98 60 44 | |
| Assistance Juridique | Recrutement en cours | 04 74 32 90 88 | | aidejuridique@cdg01.fr |